Nous soussignez Commissaires nommez par l'academie
n°32. Royale de chirurgie pour examiner un ouvrage de Mr
Loüis qui a pour titre Lettres sur la Certitude des signes
de la mort ou l'on rassure les citoyens dela crainte d'etre
enterrez vivans; ~~croions~~ jugeons que l'academie doit ~~permettre~~ consentir a ce
que M. Loüis prenne a la tete de cet ouvrage le titre de
membre de cette Societé. mais pour mettre l'academie
plus en etat de ~~juger de~~ cannoitre la valeur du livre de M. Louis
nous avons ~~été persuadé~~ cru devoir en faire l'extrait
suivant. ~~Ce livre est partagé en six Lettres. Dans la
premiere~~ M. Bruhier docteur en medecine et censeur Roial
a donné au public un ouvrage sur l'incertitude des signes
dela mort et sur les risques qu'on court d'etre enterré
etant encore en vie. ~~M. Louis~~ cet ouvrage a causé dela
crainte a beaucoup de personnes et ~~sans doute~~ M. Loüis
~~animé par~~ toujour touché de ce qui peut rassurer et
consoler les hommes veut dissiper cette crainte en ~~donnant~~
exposant la Certitude des signes dela mort. j'essayeray
» M. dit notre auteur de dissiper vos frayeurs et de mettre le
» Calme dans votre imagination allarmée, pour combattre
» vos prejugez je dois les attaquer dans leurs principes, vous
» les avez puisé dans la dissertation que M. Bruhier a publiée
» sur l'incertitude des signes dela mort, j'espere vous faire
» voir que cet etat a des signes certains.

~~Le livre de M. Louis est partagé en six lettres dans
la premiere, il se propose de demontrer la foiblesse
et l'insuffisance des preuves de M. Bruhier car ces memes~~

...DECINE ...
ARC 61 n° 60

preuves etablissent la certitude des signes dela mort.
La conservation des sujets jusqu'a ce que la pourriture s'en soit emparée est selon M. Bruhier la precaution la plus sure pour eviter la sepulture des vivans. M. Louis combat cette allegation avec des armes victorieuses et prouve que
1°. que ce moyein est un signe aussy douteux que les marques qu'on a regardé jusqu'icy comme les moins certaines et 2°. que ce moien expose les survivans a des inconveniens tres funestes. M. Louis n'a point entrepris cet ouvrage pour vouloir faire une critique de celuy de M. Bruhier, + la gloire dela medecine ~~a été la seule qui l'a~~ l'ont animé, car il dit ~~dans cette lettre~~ que "l'aveu humiliant de l'incertitude des connoissances sur un etat positif ~~dit M. Louis~~ ou il s'agit uniquement de decider si une personne est morte ou vivante, que cet aveu ~~continue t'il~~ est capable d'inspirer les soupçons les plus desavantageuse sur la certitude de cette science salutaire: il y a plus l'esprit de critique est eloigné de l'esprit de M. Louis, il loue le zele vif de M. Bruhier, il applaudit a l'interest quil a fait paroitre et il admire les peines etonnantes qu'on dut luy donner les recherches curieuses et interessantes quil a emploié pour faire son ouvrage. Le livre de M. Louis est partagé en six lettres. dans la premiere il examine si quelques uns des auteurs citez dans l'ouvrage de M. Bruhier comme celse, asclepiade, lancisi ont dit que les signes dela mort etoient incertains: ~~et~~ il prouve en citant les propres paroles de ces memes auteurs que l'incertitude des signes de la mort n'est rien moins que prouvé. Nous crcions devoir vous

+ l'amour de l'humanité et surtout

faire remarquer M^rs que cet endroit du livre de M. Louis
est d'une grande consequence pour rassurer ceux qui prennent
dela crainte ~~sur~~ ou qui pourroyent etre trompez par les citations prises d'auteurs respectables
Citations prises souvent à la legere et souvent aussy prises
dans un sens contraire.

dans La 2e Lettre M. Louis prouve que parmi les faits rapportez par M. Bruhier plusieurs
~~peu~~ constatent directement la certitude des signes dela mort
et que les exemples des personnes qui ont été reputées mortes
ou qu'on a enterrées vivantes, le nombre en fut il plus grand, ne
prouve pas l'incertitude de ces signes: M. Louis apres avoir rap-
porté plusieurs faits ~~qui~~ averez par les quels ~~on~~ voit qu'on a sauvé la vie a
plusieurs personnes qu'on croioit mortes, combat aussy quelques
autres histoires rapportées dans l'ouvrage de M. Bruhier parceque
les histoires ont été ~~rapportées~~ données par des assistans sans nom,
par des Domestiques qui n'avoient ni le discernement ny la
capacité requise pour prononcer sur les simptomes qui caracterisent
l'etat reel d'un malade. il conclut ~~ensuitte~~ dela que la pluralité
des faits rapportez par M. Bruhier n'etablit point un principe
~~certain~~. certain par lequel on puisse constater sur l'incertitude
des signes dela mort. ce ne sera point, continue M. Louis en
s'abandonnant à de ~~de~~ vaines speculations, en recueillant des
contes qu'on parviendra à decider quelque chose sur une
matiere aussy importante.

ACADEMIE [NATIONALE] DE MEDECINE

La 3e lettre est extremement curieuse elle renferme en
abregé l'histoire des Enterremens et des Embaumemens des
differens peuples. Cette partie de l'ouvrage de M. Louis paroit

luy avoir couté des recherches fort penibles: pour juger de la bonté et de la beauté de cette lettre, il est necessaire de la lire dans l'ouvrage meme; par l'extrait que nous en pourrions faire elle ne paroitroit pas dans sa juste valeur, et notre intention n'est point de defigurer l'ouvrage de M. Louis.

La quatrieme lettre est fort interessante, c'est principalement dans celle cy qu'~~en reconnoit~~ M. Louis remplit l'objet qu'il s'est proposé. il entretient le lecteur des signes de la mort il y dit que quelques utiles et quelques importans que soient les travaux de l'anatomie, ils ne peuvent nous eclairer que foiblement sur la connoissance des signes de la mort, c'est l'examen de lhomme vivant dit M. Louis qui doit nous fournir les principales lumieres dont nous avons besoin sur une matiere aussy importante. M. Louis examine si l'abolition des fonctions naturelles et animales est suffisante pour donner des signes certains de la mort, il soutient, avec raison, que la perte de ces fonctions n'est pas capable de fixer notre jugement ~~a cet egard~~, il ne pense pas de meme a l'egard du mouvement progressif et circulaire des liqueurs, car quand ce mouvement cesse, la vie cesse aussy: on est si persuadé de cette verité que pour juger de la mort de quelqu'un, on luy tate le poulx. mais dit M. Louis cette cessation apparente du mouvement des liqueurs n'est pas un signe certain de la mort. il allegue pour soutenir ce sentiment des raisons puisées dans des faits et des experiences

2. La respiration ne fournit point des preuves plus certaines —
on Scait ~~ce~~ qu'on a coutume ~~de faire~~ quand on doute si quelqu'un
est mort d'approcher un miroir de la bouche pour voir si le miroir —
ne sera point terni, cette epreuve n'est pas sure dit M. Loüis un
mort qui est encore chaud transpire, les vapeurs qui sortiront de sa
bouche pourront ternir une glace, le duvet approché du nez ne
servira pas davantage a constater la mort. les Epreuves chirurgiques
ne donnent pas plus de certitude. M. Louis fait icy une reflexion
fort judicieuse. la chirurgie, dit il, ne doit point etre comptable
de l'abus qu'on a fait de ses operations dans la vue de constater la
mort. cependant elles ne sont pas toutes a rejetter M. Louis —
propose l'application d'un Vesicatoire ou d'une pierre a cautere
si ~~le premier~~ ces remedes agissent ~~excite des vessies~~, c'est un signe de vie ~~continue M.~~ M.r
Louis ~~qui le vie il~~ appuie ~~le~~ sentiment de l'experience et de
l'autorité de Prevot medecin de Padoüe. La roideur qui —
arrive aux membres et la difficulté qu'on a ~~a~~ de les ployer est la
preuve la plus convaincante et la plus certaine de la mort
l'attention qu'on a donnée a la flexibilité des membres a sauvé la
vie a plusieurs personnes qu'on a cru mortes. plusieurs observations —
rapportées par l'auteur prouvent cette verité. cependant M. Louis
avertit qu'il y a des cas, comme une Syncope convulsive, ou les —
membres sont inflexibles ~~ce~~ qui pourroit en imposer a des personnes —
peu attentives: M. Louis etablit des signes caracteristiques pour ce
cas, on appercoit ~~aisement~~ icy dans les raisons de M. Louis des connois
sances ~~qui profondes et qui~~ puisées dans la nature, l'experience
~~quelques auteurs et~~
et l'observation: l'inspection des yeux fournit suivant M. Louis —
les preuves les plus evidentes de la mort, car les yeux des morts ~~cependant M. Louis n'admet~~
deviennent mous et flasques en peu ~~pas encore ce signe comme tres certain~~, d'heures c'est un signe indubitable dit il,
~~selon m~~

dans la 5.e Lettre M. Louis examine si la putrefaction est
un signe infaillible de la mort et si on doit enterrer un mort
parcequil sent mauvais. " on ne peut pas dire, selon M. Loüis -
" que la putrefaction soit un signe tellement certain quil né
" puisse induire en erreur et exposer des personnes a etre
" enterrées sous des simples apparences de la mort. M. Loüis -
Etablit icy la difference qui se trouve entre la ~~mauvaise~~ putrefaction
~~odeur qui sort quelquefois d'un corps malade~~ qui s'empare d'un corps vivant et la putrefaction
~~parfaitte~~ qui arrive aux morts. celle cy est une gangrene
humide, une espece de dissolution.x apres cet examen M.
Louis passe à celuy des inconveniens inseparablement attachez
à la conservation des Morts. il pense que le projet de
conserver les Morts jusqu'a la putrefaction peut avoir des -
suittes dangereuses. en ce quelles se communiquent aux corps - peuvent
vivans, c'est pour Eviter cet inconveniant dit M. Louis que - (elles empoisonner)
les Ægiptiens embaumoient les corps quils gardoient chez -
eux, ~~ainsi continue~~ suivant notre auteur le conseil de conserver les -
morts jus qu'a la putrefaction est le conseil le plus funeste a
l'humanité: M. Louis soutient ce sentiment par des recherches -
multipliées qui annoncent toujour le travail penible qu'a du
luy donner son ouvrage. les reflexions precedentes conduisent
M. Louis à exposer le danger quil y a d'enterrer dans -
les Eglises par rapport aux exhalaisons putrides qui emanent -
des corps morts et qui deviennent prejudiciables aux vivans.

x dont il donne les caracteres distinct[ifs].

dans la Sixieme lettre M. Louis parle du reglement presenté au Roy par M. Bruhier, il Examine l'utilité de ce reglement et en bon cytoien se joint à M. Bruhier pour en demander l'execution. il propose pour plus grande sureté qu'on n'enterre jamais personne sans en donner avis à un medecin ~~et~~ ou à un chirurgien qui examineront si les signes certains de la mort se trouvent reunis, il ajouté encore que les curés ne pourront enterrer quelqu'un sans avoir le certificat des personnes preposées pour cet examen: l'humanité a seule exité M. Louis à composer cet ouvrage, on y voit partout un amour vif pour ses concytoiens. enfin ~~Ce livre est plein de feu~~, on ~~y~~ voit dans cet ouvrage un stile aisé, coulant, les endroits où M. Louis etend les sentimens de M. Bruhier et ceux où il marque un sentiment contraire sont ecrits avec la douceur et la politesse qui conviennent a des gens lettrez: a Paris ce 1er novembre 1751.

Andouillé

Simon

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE